

**FAITES-VOUS  
VACCINER**

## **La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé**

**La vaccination est  
le meilleur moyen  
de se protéger  
contre la grippe**



Si vous faites partie des personnes à risque, la vaccination sera prise en charge à 100 % par les organismes de protection sociale, sans avance de frais. Parlez-en à votre professionnel de santé.

 [www.dass.gouv.nc](http://www.dass.gouv.nc)



**DASS**  
Direction des Affaires  
Sanitaires et Sociales